

Site Natura 2000 haute vallée de la Vienne

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



Restauration d'une lande sèche à bruyère de 1,2 ha Tarnac (19)



Avec le soutien financier de :



Une autre vie s'invente ici



1. Généralités sur le cadre de cette action :

Le site Natura 2000 haute vallée de la Vienne a été désigné Zone de Conservation Spéciale au titre de la directive Européenne habitat faune flore le 13 avril 2007.

Le PNR de Millevaches en Limousin assure la Présidence du Comité de Pilotage ainsi que l'animation territoriale de ce site.

Un contrat Natura 2000 a été passé entre le Conservatoire des Espaces naturels du Limousin et l'Etat visant à restaurer la parcelle de lande et à la remettre en pâturage avec un éleveur local.

2. Travaux de restauration :

Une clôture a été posée sur le pourtour de la parcelle par une entreprise locale, afin de faciliter la mise en pâturage de la parcelle.

Un gyro-broyage partiel de la parcelle a été réalisé pour enrayer la colonisation du genêt à balais.

3. Illustrations :



Pose de clôture



Réalisation de l'emprise à la mini pelle



Lande sèche à bruyères après travaux